



Annexe 2 au PEDT

Fiche de déroulement des différentes activités périscolaires

LES DIFFERENTES ACTIVITES PROPOSEES SE DEROULENT AINSI :

Tout au long de l'année scolaire :

- **L'initiation à l'anglais** : le mardi soir en deux groupes de 16h15 à 17h30.
 - Les enfants sont encadrés par un professionnel de l'anglais et un des agents communaux,
 - Les cours se passent dans la salle de classe du directeur d'école,
 - L'apprentissage se fait à partir de coloriages, de dessins (corps humain) et de chants en anglais

- **L'heure du conte** : certains jeudis à partir de 16h30 (selon un planning)
 - Une habitante de la commune, sur la base du volontariat et en fonction de son activité professionnelle et de ses disponibilités prend en charge un groupe d'enfants,
 - Elle a été formée à la lecture de contes pour enfants,
 - Elle fait sa lecture dans la classe des maternelles ou dans la salle commune auprès des enfants qui souhaitent écouter.

- **Les cours de musique** : le vendredi de 16h15 à 17h30
 - Un professionnel musical prend les enfants en deux groupes (si besoin) pour le chant,
 - L'activité est menée à partir de jeux de rythmique en suivant la musique, mélangeant écoute et discipline du corps,
 - Les cours utilisent une des salles de classe (hors classe maternelle).

- **Accueil de loisirs/garderie** : (suivant planning figurant dans le PEDT)
 - Les activités de l'accueil de loisir/garderie sont proposées aux enfants, jamais imposées,
 - Elles se déroulent soit à l'extérieur, soit à l'intérieur
 - ✓ à l'extérieur (suivant météo) : pratique du football, du badminton, jeu de balle aux prisonniers, ... divers jeux collectifs,
 - ✓ à l'intérieur : jeux libres et jeux de société ...
 - Activités accompagnées :
 - ✓ Réalisations manuelles, selon un thème prédéfini, sur plusieurs séances (pour fête des mères, Pâques, Noël ...),
 - ✓ Activités culinaires-pâtisserie (sablés, gâteaux ...).

.../



Un trimestre par an :

- • **Les cours de théâtre** : le lundi de 16h15 à 18h00
 - Deux professionnels du théâtre, vivant dans la commune, prennent un groupe de 20 enfants accompagnés d'un agent communal pour leur faire connaître les techniques du théâtre.
 - Ces cours se déroulent dans la salle des fêtes de la commune et un spectacle est proposé aux parents à la fin du trimestre. Les enfants peuvent ainsi faire partager leurs acquis avec leur famille.

oOo